



Numéro 159
25 mai 2022



BLE

- Fusariose
- Ravageurs

POIS PROTEAGINEUX

- Fongicide
- Pucerons

BETTERAVE

- Désherbage
- Pucerons

MAIS

- Désherbage

FORMATION

PLATEFORMES EXPERIMENTALES

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 15 du 25/05/2022. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2021-2022. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Claire TURILLON
07 54 38 73 35

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75

www.idf.chambre-agriculture.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

AGROMETEO

Des fronts orageux sont passés sur le nord de la Seine-et-Marne en fin de semaine et durant le week-end. Les pluies ont été hétérogènes mais en moyenne il est tombé entre 5 et 10 mm.

Ces pluies sont encore insuffisantes pour couvrir les besoins des cultures en sols superficiels, mais elles ont permis l'activation des produits racinaires.

Les stades ont encore évolué rapidement la semaine dernière du fait des températures élevées.

La semaine à venir s'annonce sèche (peu voire pas de pluie prévue) avec des températures plus proches des normales.

VISITE PLATEFORMES : JUIN 2022

Nous vous invitons à visiter les prochaines plateformes d'expérimentation de la CARIDF et de ses partenaires au cours du mois de juin 2022



Visite de la **PLATEFORME D'ESSAIS CARIDF – CENTRE 77**

mercredi 8 juin 2022 située à **LA CHAPELLE – GAUTHIER (77 720)**

à partir de 8 h 30

Visite de la **PLATEFORME D'ESSAIS CARIDF/VALFRANCE - NORD 77**

jeudi 16 juin 2022 située à **VILLEROY (77 410)**

à partir de 9 h 00

Pour toutes questions et inscription, n'hésitez pas à contacter votre conseiller (coordonnées en page 1 de l'info .plaine) ou à envoyer un mail à agronomie@idf.chambagri.fr.

Maladies

Fusariose : risque faible à moyen selon le précédent/sensibilité variétale

Beaucoup de parcelles ont entamé leur floraison en fin de semaine dernière. Le temps orageux depuis vendredi dernier a fait monter l'humidité ambiante autour de 80-90 %, ce qui a pu représenter un risque sur variétés sensibles à la fusariose et/ou en précédent maïs. Les prévisions pour la semaine n'indiquent pas de pluie. Le risque devrait diminuer pour les parcelles dont la floraison reste à venir.

Les contaminations de fusariose (*F. roseum*) ont lieu à la floraison en présence d'humidité saturante pendant plus de 48 heures et avec des températures supérieures à 20° C :

- soit un épisode pluvieux de 10 à 40 mm au moment de la floraison,
- soit une hygrométrie de l'air à 100 % pendant 48 heures.

Rappel des sensibilités variétales :

- Variétés sensibles : SEPIA, COMPLICE
- Variétés moyennement sensibles : EXTASE, BOREGAR, GRIMM, PROVIDENCE, SACRAMENTO, MACARON, UNIK, FRUCTIDOR, CHEVIGNON, REBELDE, FILON
- Variétés peu sensibles : APACHE, OREGRAIN

Notre conseil :



RESERVE AUX ADHERENTS

Ravageurs

Pucerons sur épis

Risque faible à moyen : des pucerons sont régulièrement observés sur épis. La pression est pour le moment faible et ne nécessite pas d'intervention. L'action des auxiliaires est dans la plupart des cas suffisante pour faire régresser les populations de pucerons sur épis en quelques jours.

Stade de sensibilité : entre épiaison et grain laiteux-pâteux

Seuil indicatif de risque : 1 épi sur 2 colonisés par au moins 1 puceron.

Notre conseil (si intervention nécessaire) :



RESERVE AUX ADHERENTS

Cécidomyies

Risque moyen : les conditions sont favorables au vol des cécidomyies ($T^{\circ} > 15^{\circ} C$, temps lourd). Les larves de cette mouche se développent dans les fleurs puis s'alimentent du grain en formation. Les conséquences sur le rendement du blé tendre peuvent être importantes.

A partir du stade épiaison, mettre en place des cuvettes jaunes dans vos parcelles. L'observation grâce à cette cuvette est indispensable pour justifier une intervention.



Source Arvalis

Période de risque : épis visibles jusqu'à fin floraison.

Seuil indicatif de risque : si plus de 10 cécidomyies orange sont piégées dans la cuvette en 24 heures, revenir dans la parcelle le soir afin d'observer les cécidomyies en position de ponte sur les épis.

Facteurs favorables à leur présence : vent < 7 km/h, $T^{\circ} > 15^{\circ} C$, temps lourd

Rappel des variétés résistantes à la cécidomyie orange : BOREGAR, OREGRAIN, RUBISKO, GARFIELD, GRIMM, FILON, KWS ULTIM, PROVIDENCE, PRESTANCE, TENOR.

Sur ces variétés résistantes, ne pas intervenir.

Notre conseil (si intervention nécessaire) :



RESERVE AUX ADHERENTS

Conseil pour une intervention efficace : intervenir le soir sur des adultes en position de ponte.



Tolérances variétales à prendre en compte : des différences variétales existent vis-à-vis de la tolérance aux cécidomyies. La lutte insecticide est inutile sur ces variétés, même si des cécidomyies en position de ponte sont observées dans la parcelle.

Exemples de variétés résistantes : AIGLE, AUCKLAND, BOREGAR, FILON, HYFI, GRANAMAX, LEAR, LYRIK, NEMO, OREGRAIN, RENAN, RGT LIBRAVO, RUBISKO, TOBAK...

POIS D'HIVER ET DE PRINTEMPS

(9 feuilles à fin floraison)

▲ Pois d'hiver

Les pois d'hiver continuent leur floraison. Les conditions climatiques des derniers jours ont été favorables au développement végétatif des pois. Ils ont permis une bonne croissance des étages secondaires et un développement des gousses. La pression maladie est pour le moment faible.

Au vu des potentiels de rendement, une protection fongicide complète est recommandée afin d'assurer au mieux un bon état sanitaire en fin de cycle. Si ce n'est pas déjà fait, intervenir avec le T2.

- Pour les conseils fongicides et insecticides, se référer à la partie pois de printemps.

▲ Pois de printemps

Les stades évoluent entre 9 feuilles et début floraison. Les parcelles sont dans l'ensemble saines pour le moment. Avec le début de la floraison, prévoir la première intervention de fongicides. Pour les pois d'hiver, intervenir avec le T2 si cela n'a pas déjà été fait.

Notre conseil fongicide :



RESERVE AUX ADHERENTS

▲ Ravageurs : pucerons

Rappel des seuils indicatifs de risque :

- Stade de sensibilité : à partir du stade floraison jusqu'à fin floraison + 2-3 semaines.
- Seuils indicatifs de risque : avant floraison : 10 à 20 % de pieds porteurs
A floraison : 10 pucerons/plante.

Notre conseil* :



RESERVE AUX ADHERENTS

BETTERAVES

(6 à 10 feuilles)

▲ Désherbage

Suite aux épisodes pluvieux, les herbicides racinaires commencent à faire effet. Sur très forte pression adventices (renouées des oiseaux, liserons et matricaires), envisager tout de même un complément mécanique si possible.

Notre conseil :



RESERVE AUX ADHERENTS

▲ Pucerons noirs : vigilance en condition stressante pour les betteraves

Les pucerons noirs de la fève *Aphis fabae* sont très présents en plaine. En grande quantité, ils peuvent affaiblir la plante en prélevant de la sève et ralentir le développement de la plante. Ils ne sont pas

porteurs du virus de la jaunisse. En l'absence de pucerons verts, ils ne constituent pas un risque de contamination des betteraves.

- Ces populations sont souvent régulées par les auxiliaires de culture et nécessitent rarement une intervention.
- Dans le cas de parcelles en stress hydrique ou affaiblies par les désherbages, intervenir sur pucerons noirs.

🚩 **Pucerons verts (*Myzus persicae*) : vigilance au-delà de la couverture NNI**

Les betteraves NNI sont protégées durant 60 à 75 jours à partir de la levée de la betterave. Le climat sec des dernières semaines a normalement limité la dilution de la protection. Pour des semis courant mars, la protection est donc effective jusque-là fin mai.

Pour le moment, peu d'observations de ce puceron ont été faites sur le secteur. La surveillance est à maintenir pour les semences non traitées NNI et sur les parcelles traitées NNI jusqu'au stade couverture : observer la face inférieure et l'enroulement des bords de feuille de 25 betteraves réparties dans la parcelle.

Stade de sensibilité : de 60-75 jours après la levée jusqu'à couverture. Hors NNI, 2 feuilles vraies à couverture.

Seuil de risque : la présence de traitement de semences néocotinoïdes n'empêche pas les pucerons ailés d'atterrir et de donner naissance à des aptères. Pour autant, la population n'augmentera pas dans les jours suivants. Tant que les betteraves sont sous couverture NNI, ne pas intervenir. Pour les parcelles non traitées NNI, intervenir dès l'apparition des premiers individus.

Notre conseil :



RESERVE AUX ADHERENTS

MAÏS

(6-8 feuilles)

🚩 **Désherbage : vigilance aux risques de phytotoxicité à partir du stade 7 Feuilles.**

A partir de la 7^{ème} feuille, la cuticule du maïs change de nature et la plante absorbe davantage les produits herbicides systémique (**sulfonylurées et dérivées auxiniques**). La détoxification de la plante dépendra du climat suivant le traitement. Les stress hydriques et écarts de températures importants peuvent aggraver le risque de phytotoxicité et provoquer un accident sur la culture.

Produits concernés : KART/STARANE GOLD, CAMBIO, CASPER, EQUIP, MONDINE/MONSOON...

Les autres produits sont en général utilisables jusqu'à 8 feuilles du maïs mais leur efficacité devient aléatoire (stade développé des adventices, effet écran du maïs...).

Privilégiez la bineuse à moulinet

A ce stade, l'utilisation des outils de désherbage mécanique est à privilégier :

STADE DE LA CULTURE	SEMIS	LEVÉE	1 FEUILLE	2 FEUILLES	3 FEUILLES	4 FEUILLES	5-6 FEUILLES	8 FEUILLES	10 FEUILLES
Houe rotative		Éviter tout passage : plante fragile	A 3-4 km/h, faible agressivité (maïs fragile)						
Herse étrille	En pré-levée, à l'aveugle	Éviter tout passage : plante fragile							
Bineuse							1 ^{er} binage	2 ^{ème} binage/buttage	
Désherbage thermique	Sur le rang jusqu'au stade "cigare"							À partir de 6 feuilles	

(À partir de Groupe technique AB Franche-Comté 2012)
(À partir de Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire 2003)

TOURNESOL

(2 à 4 feuilles)

Pucerons verts

Des pucerons verts sont observés sur tournesol. Les interventions doivent prendre en compte la présence des auxiliaires et utiliser seulement des insecticides portant la mention abeille en dehors des heures de présence des pollinisateurs.



Symptôme de crispation
(Source : Terres Inovia)

Seuil d'intervention : plus de 10% de plantes montrant des symptômes de crispation, de la levée à 10 feuilles – formation du bouton floral

Notre conseil :



RESERVE AUX ADHERENTS

CONSEIL STRATEGIQUE PHYTOSANITAIRE

Le 1^{er} janvier 2021, la Loi de séparation Vente/Conseil est entrée en vigueur et le législateur a mis en place un nouveau conseil phytosanitaire : le **conseil stratégique** à l'utilisation des produits phytosanitaires (CSP).

Ce CSP devient obligatoire pour toutes les exploitations agricoles à l'exception des exploitations certifiées (AB 100 %, HVE3). Il permet à l'exploitant de mener une réflexion autour de ses pratiques et usages de produits phyto. La réalisation du conseil sur l'exploitation donne lieu à la délivrance d'une attestation, vérifiée lors du renouvellement du Certiphyto des chefs d'exploitations et lors des contrôles phytosanitaires.

Pour plus d'informations ou pour réaliser votre CSP, vous pouvez vous pré-inscrire ici :

<https://www.cognitofirms.com/CA26/formulairedinscriptionconseilstrat%C3%A9giquephytosanitairecsp>

Nous vous incitons à vous pré-inscrire, sans caractère d'engagement. Cela va nous permettre de mieux nous organiser dans notre travail et éviter les phénomènes d'engorgement.

Pour toute information, vous pouvez contacter
Julie ELBE, responsable organisationnelle au 06 48 92 61 80.

SUBVENTION FRANCE AGRIMER

Ouverture d'un nouvel appel à projets sur les investissements concernant la réduction des intrants.

FranceAgriMer vient de lancer un nouvel appel à projet dans le cadre du plan France 2030. Ce dispositif a pour objet le financement d'investissements technologiques permettant de réduire l'usage des intrants (produits phytosanitaires, fertilisants). Les matériels éligibles correspondent à des drones de télédétection, des capteurs connectés, des matériels connectés et innovants, des robots désherbeurs autonomes, des innovations techniques de filière.

Le [téléservice](#) dédié au dépôt des demandes d'aide a été ouvert **vendredi 8 avril 2022** sur le [site de FranceAgriMer](#). Les demandes seront traitées selon l'ordre des arrivées.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France à la rubrique « piloter son entreprise » - « appel à projet réduction des intrants phytopharmaceutiques et des engrais de synthèse ».

Contact Stéphane SALMON : tel 01 42 36 78 05, mail : stephane.salmon@idf.chambagri.fr

FORMATIONS

▲ SST

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous convie à une formation Sauveteur secourisme du Travail les 8 et 9 juin prochains. Cliquez sur le lien suivant si vous êtes intéressé.

<https://idf.chambre-agriculture.fr/services/formations/gestion-et-strategie-dentreprise/formation-sst/>

▲ « Découvrir l'ordinateur et la bureautique »

Au programme :

- Comprendre le fonctionnement d'un ordinateur
- Classer ses données, découvrir les différents types de logiciels, etc.
- Utiliser les logiciels de bureautique courants (traitement de texte, tableur)
- Appliquer les mesures de sécurité (mot de passe, sauvegarde, antivirus)

Cette formation aura lieu sur 2 jours les 31 mai et 3 juin 2022 à la Chambre d'agriculture au Mée-sur-Seine. Cliquez sur le lien suivant si vous êtes intéressé.

<https://idf.chambre-agriculture.fr/services/formations/gestion-et-strategie-dentreprise/decouvrir-lordinateur-et-la-bureautique/>

▲ Agriculture intégrée : valoriser au mieux les leviers agronomiques sur son exploitation *

Cette formation aura lieu **sur 3 jours, les 16 et 22 juin et 29 septembre 2022**, à la Chambre d'agriculture au Mée-sur-Seine. Cliquez sur le lien suivant si vous êtes intéressé.

<https://idf.chambre-agriculture.fr/services/formations/production-vegetale/grandes-cultures/mettre-en-oeuvre-lagriculture-integree/>

*Labellisé Ecophyto pour le renouvellement du CERTIPHYTO

Renseignements et inscription pour toutes formations :

Maï CHAPELIN : tél. : 01 39 23 42 38 / e-mail : formation@idf.chambagri.fr

RESEAU CARIDF STATION METEO SENCROP

En 2017, la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France s'est dotée d'un parc de stations météo connectées avec le soutien du programme Innovation financé par le Conseil Régional Ile-de-France.

Les premières stations acquises sont arrivées en fin de vie. De ce fait et considérant l'état vieillissant de son parc, la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France a lancé une procédure d'appel d'offre au mois de novembre 2021, dans le but de procéder à son renouvellement. L'objectif poursuivi est de pérenniser le réseau de stations et de continuer à mettre à disposition des agriculteurs les données météo nécessaires à la conduite de leurs cultures avec des capteurs de nouvelles générations.

Le renouvellement du matériel est proposé au tarif de 37 € HT/an/station pendant 4 ans. L'abonnement, assurance comprise, s'élève à 138 € HT/an. Soit un coût total HT de 175 € HT/an.

Si votre station ne fonctionne plus et/ou que vous souhaitez la changer pour un nouveau modèle, nous vous invitons à nous en informer en adressant un mail à notre secrétariat (meteo.sencrop@idf.chambagri.fr), afin de vous faire parvenir une convention et de vous mettre à disposition la nouvelle station météo.

Nous vous informerons de la date limite à laquelle vous ne pourrez plus renouveler votre matériel

En revanche, si votre station ne fonctionne plus et que vous souhaitez résilier votre abonnement, vous voudrez bien nous en informer par mail adressé à notre secrétariat (meteo.sencrop@idf.chambagri.fr), conformément à l'article 7 de la convention de mise à disposition que vous avez signée.
Le matériel hors service devra obligatoirement nous être restitué.



Retrouvez les bulletins Info.plaine, les BSV de la région sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Toute rediffusion et reproduction interdites.